

INFORAPIDE

Programme des Nations Unies
pour le développement



P N
U D

NIGER

Niamey 2 décembre 2006 :

Du 28 au 29 novembre 2006, le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) avait fait l'objet d'une revue à mi-parcours.

Durant deux jours, les représentants du Gouvernement, des Agences du Système des Nations Unies (SNU), de la Société Civile, les Partenaires Techniques et Financiers, se sont retrouvés pour une évaluation, dans une approche participative, du niveau de réalisations des objectifs et priorités définis à travers l'UNDAF au cours de la période – 2004-2007 et également prendre en compte les nouveaux défis survenus dans le contexte du développement national et international. L'atelier de la revue à mi-parcours, intervint dans un contexte caractérisé par la révision de la SRP en vue de son adéquation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'Aide Publique au Développement (APD), devra ainsi servir de base à la formulation du prochain cycle de l'UNDAF qui sera la réponse commune aux défis et priorités du Niger.



Participants à la revue.....

FAITS ET CHIFFRES

- 20 mai 2003 : Signature de l'UNDAF pour la période 2004-2007
- L'UNDAF constitue l'un des mécanismes de concertation entre le Gouvernement et le SNU

Pour le Gouvernement nigérien, les objectifs de la revue c'est :

- L'évaluation des progrès accomplis dans l'atteinte des résultats attendus de l'appui des Agences du Système des Nations Unies au développement de notre pays ;
- L'appréciation de la pertinence actuelle du plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement au regard du contexte national actuel et de la réorientation des interventions du SNU par rapport aux nouveaux défis nationaux identifiés ;
- L'identification des leçons à tirer et des conclusions à prendre en considération dans les futurs plans de travail ainsi que les bonnes pratiques à retenir ;
- L'évaluation de l'efficacité de l'UNDAF comme cadre de coordination et de partenariat qui prend en compte la spécialisation de chacune des agences du système des Nations Unies et de partenariat ; et enfin
- La détermination du niveau de son efficacité en tant qu'instrument d'appui à la réalisation des priorités nationales.

Comme l'a souligné le Coordonnateur Résident du SNU au Niger, M. Michel Falavigna, au début des travaux de la revue, « ***dans sa conception comme dans sa mise en œuvre, l'UNDAF, constitue la réponse collective, cohérente et intégrée du SNU aux priorités du Niger, définies en l'occurrence dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)*** »

Parlant des financements investis, M. Falavigna a indiqué que, entre et 2004 et 2005, les Agences du SNU ont décaissé quelques 75 milliards de FCFA auxquels s'ajoutent les financements de la Banque Mondiale et du FMI sous forme d'appui budgétaire et d'aide aux programmes.

Mais pour la ministre des Affaires Etrangères

de la Coopération et de l'Intégration Africaine, Mme Aïchatou Mindadou , qui ouvrait les travaux de la revue, en dépit de la mobilisation de la communauté internationale autour des OMD, de lutte contre la pauvreté, et de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, le Niger n'a pas engrangé l'aide publique au développement attendue. **«..le niveau de l'aide publique au développement au Niger est l'un des plus bas au monde et ce, depuis bientôt une décennie, alors que des pays mieux lotis en opportunités en engrangent jusqu'à 3 ou 4 fois plus. Comment l'expliquer ? Comment inverser la tendance ? »** s'est interrogée Mme Mindaoudou.



A gauche du Coordonnateur Résident du SNU, le SG du Ministère de l'Economie et des Finances

Revenant sur toutes ces interrogations à la fin des travaux de la revue, le Coordonnateur résident du SNU au Niger, M. Michele Falavigna a indiqué que toutes ces préoccupations seront prises en compte lors de la prochaine Table Ronde sur le financement de la SRP qui aura lieu à Bruxelles.

Les travaux de la revue qui ont pris fin sur un note de satisfaction, ont été sanctionnés par un [communiqué final](#) qui a reçu l'appréciation du Gouvernement et de toutes les parties prenantes. **« Nous sortons de cette revue avec des résultats satisfaisants »** a en effet déclaré le Coordonnateur Résident, Chargé des Affaires Humanitaires au Niger, M. Michele Falavigna.

Partenaire de confiance pour le développement, le PNUD contribue à la consolidation de la démocratie à travers entre autres son appui aux élections présidentielles, législatives et municipales, l'appui au processus de décentralisation et la consolidation de la paix, le programme de renforcement parlementaire, le renforcement de la société civile, la promotion de l'accès à la justice et l'élargissement des capacités à fournir des services sociaux de base aux plus démunis.

Par le biais de ses programmes, le PNUD rassemble différents segments de la population au sein de chaque pays à travers le monde en encourageant les partenariats et en diffusant des pratiques qui favorisent la participation, la responsabilisation et l'efficacité à tous les niveaux.

Pour plus de renseignements, contactez :
PNUD/Niger
Maison des Nations Unies BP: 11 207
Niamey- NIGER
Tél: (00 227) 73 21 04 (09)
Fax: (00 227) 73 36 30
E-mail: registry.ne@undp.org

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse : www.pnud.ne ou écrivez à : issaka.djibo@undp.org

Novembre 2006

